

Licence Administration publique

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036479

HAL Id: hceres-02036479 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036479v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE: NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001010

Domaine : Droit, économie, gestion Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La mention Administration publique de l'Université de Nice Sophia Antipolis repose sur un parcours entièrement commun avec les deux premières années (L1 et L2) de Droit et se singularise à partir de la troisième année (L3).

La mention proposée en L3 a pour principale ambition de préparer les étudiants aux concours administratifs de catégorie A et B - avec un ciblage particulier sur les concours des instituts régionaux d'administration et de rédacteur territorial - mais elle constitue également une formation diplômante à part entière. Si les concours administratifs constituent le débouché le plus naturel de la formation, certains étudiants poursuivent leurs études en première année de master (M1) de Science politique et de Droit public.

Le plus souvent choisie après une licence en Droit, la licence Administration publique combine des enseignements fondamentaux empruntés au droit, aux sciences économiques et à la science politique avec des enseignements pratiques (note de synthèse et culture générale) et une mise en situation pour les concours.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	17
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Dotée d'un effectif global très réduit, la mention Administration publique offre un suivi personnalisé très précieux dans le cadre de la préparation à des concours administratifs qui permet d'orienter les étudiants vers les concours qui correspondent le mieux à leurs profils et d'identifier les difficultés méthodologiques qu'ils peuvent rencontrer. La mention offre ainsi aux étudiants des outils pédagogiques et disciplinaires adaptés à leurs besoins. Toutefois, aucun stage ne semble prévu.

L'équipe est structurée et pluridisciplinaire, mais sa structure et son fonctionnement ne sont pas détaillés.

La poursuite d'études en master est possible, notamment à l'Université de Nice en master Sciences politiques ou en master Droit public, même si ce n'est pas l'objet de la LAP. Néanmoins, aucune information concernant le devenir des étudiants, et notamment le taux de réussite aux concours, n'est fournie.

Points forts :

- Bonne adéquation de la formation et des objectifs visés ; l'équipe pédagogique bien structurée.
- Le suivi personnalisé des étudiants permis par l'effectif réduit.
- L'effort de préparation méthodologique à l'écrit et à l'oral.

Points faibles :

- Le devenir des diplômés et des non-diplômés non étudié.
- Le dossier incomplet sur plusieurs points : pilotage de la formation, participation d'intervenants extérieurs à la formation, stages, adaptation à la formation continue, évaluation des enseignements par les étudiants, passerelles, données chiffrées sur les taux de réussite, taux de poursuite d'études en master, et d'insertion professionnelle.



• Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place le suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non, et particulièrement les taux de réussite aux concours.

Il conviendrait également à l'avenir de mieux renseigner le dossier.